

Je suis tenté, en fait, de faire appel une fois de plus au sens du franc-jeu du député de Richmond—Wolfe pour qu'il respecte l'autorité de la présidence, l'autorité du Parlement et toutes nos responsabilités. Je lui demande d'agir avec bonne foi et de retirer son accusation: «que le premier ministre a menti».

[Français]

M. Leroux (Richmond—Wolfe): Monsieur le Président, je reconnais les efforts que vous faites et la situation difficile dans laquelle vous êtes. Je reconnais aussi que mes collègues du Bloc assistent actuellement à une position d'un de leurs collègues député qui doit rester ferme dans sa décision parce que je crois profondément qu'il s'agit bien d'un ensemble de faits qui démontrent qu'il a menti à la Chambre.

Le Président: Monsieur Leroux, je dois vous nommer pour n'avoir pas respecté l'autorité de la présidence.

Conformément aux pouvoirs que m'accorde l'article 11 du Règlement, je vous ordonne de vous retirer de la Chambre pour le reste de la séance d'aujourd'hui.

[Note de l'éditeur: Et M. Leroux s'étant retiré.]

[Traduction]

Des voix: C'est une honte.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous poursuivons la période des questions. Le député de Simcoe—Centre a la parole.

* * *

L'INFRASTRUCTURE

M. Ed Harper (Simcoe—Centre): Monsieur le Président, nos recherches ont révélé qu'au 19 septembre dernier, les trois paliers de gouvernement avaient engagé près d'un milliard de dollars en fonds empruntés au nom des contribuables dans des projets qui ne correspondent pas à la définition donnée aux projets d'infrastructure dans le livre rouge. Comment le ministre peut-il justifier un tel manquement aux promesses faites dans le livre rouge?

• (1155)

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Monsieur le Président, les promesses contenues dans le livre rouge ont été tenues et le programme d'infrastructure remporte un vif succès.

Le programme, mis en branle il y a quelques mois à peine, reçoit un tel appui de la part de toutes les municipalités et de toutes les provinces du Canada que 70 p. 100 des six milliards de dollars prévus à son budget ont déjà été engagés dans des projets qui ont permis à 100 000 Canadiens de retourner au travail.

Nous avons dit que les deux milliards qui constituent notre contribution à ce programme seraient des fonds réaffectés. Nous avons expliqué avec force détails dans le livre rouge comment nous procéderions. J'ai vu des municipalités et des provinces de tout le Canada suivre notre exemple et réaffecter des fonds ou trouver de l'argent frais pour redonner du travail à des Canadiens

Questions orales

sans alourdir le fardeau des contribuables. C'est ce que nous avons fait avec le programme.

M. Ed Harper (Simcoe—Centre): Monsieur le Président, ce qui se passe à tous les paliers de gouvernement, c'est une réaffectation de fonds empruntés.

Comment justifier, au nom de projets d'infrastructure, la dépense de deniers publics empruntés pour l'aménagement de jeux de boules à Toronto, l'organisation d'un championnat mondial de canoë à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, l'enlèvement de fils électriques aériens pour le tournage d'un film à Shelburne, dans la même province, et bien d'autres projets du genre?

Le ministre prendra-t-il immédiatement des mesures pour qu'on ne consacre plus de fonds empruntés au nom des contribuables à des projets d'une utilité douteuse pour les infrastructures canadiennes?

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Monsieur le Président, je souligne que le député n'a pas mentionné le centre sportif et la bibliothèque dans sa propre circonscription.

Des voix: Oh, oh!

M. Eggleton: Ce qu'il doit savoir, c'est que les projets sont fonction des priorités des municipalités. Il s'agit pour elles d'attirer de nouveaux investissements en améliorant leurs infrastructures et la qualité de vie de leurs habitants. C'est ainsi que l'on peut attirer de nouveaux investisseurs. C'est ainsi que l'on peut inciter des gens à vivre et à travailler au sein de nos collectivités. Les projets sont définis en fonction des priorités exprimées par les gouvernements locaux de tout le Canada.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM DE 1992

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Monsieur le Président, le rôle du ministre canadien des Affaires intergouvernementales est pour le moins troublant dans l'affaire du référendum. Le ministre des Affaires intergouvernementales est-il prêt à affirmer de son siège qu'il ignorait tout jusqu'à hier, comme il l'a laissé entendre, du contenu de l'entretien téléphonique que M. Mulroney a eu mardi avec le premier ministre?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique): Monsieur le Président, ma réponse est oui.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Monsieur le Président, je dois donc conclure que le ministre canadien des Affaires intergouvernementales était absent du Cabinet mardi. Dans ce cas, le ministre des Affaires intergouvernementales ne considère-t-il pas qu'il a pris position contre le Québec, beaucoup trop vite, quand il a affirmé, sans avoir tous les éléments, que le gouvernement fédéral ne devait rien au Québec?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique): Monsieur le Président, je pense que l'opposition